

SH/AL Collège MONOD Le Havre, le 8 octobre 2015

Madame la Ministre de l'Education Nationale 110, rue de Grenelle 75357 Paris SP 07

Sophie HERVE

Conseillère Départementale du Havre

Madame la Ministre de l'Education Nationale,

Mon attention a été attirée par la situation du collège Jacques Monod du Havre, confronté à une arrivée d'élèves non scolarisés auparavant (dits "NSA"), et pour lequel la création d'un dispositif spécifique apparaît aujourd'hui indispensable.

Mon prédécesseur, Jean-Louis Jegaden, ancien Conseiller Général, était déjà intervenu auprès de vos services et avaient reçu de Mme Schmidt-Lainé, Recteur, en juin l'assurance que la création d'un dispositif spécifique NSA serait étudié « avec la plus grande attention par les services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Seine-Maritime ».

Aujourd'hui, la situation est inchangée et ces élèves ne sont pas pris en charge à la hauteur de leurs besoins, puisqu'ils sont scolarisés dans les structures UPE2A qui sont prévus pour les élèves non francophones mais scolarisés auparavant.

Aussi je me permets de vous solliciter afin que vous puissiez intervenir dans ce dossier, afin qu'un dispositif spécifique NSA soit créé pour le secteur du Havre, comme il l'a été fait en 2013 à Evreux et en 2014 à Rouen.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre de l'Education Nationale, l'expression de mes cordiales salutations.

Sophie HERVE Conseillère Départementale du Havre